

Investissement Canada—Loi

les programmes suivants sont demandés du gouvernement provincial et on espère, avec la coopération du gouvernement fédéral, qu'ils pourront être mis en place:

Aide aux entreprises qui veulent investir dans la construction de laboratoires de recherches, prêts de recherche et développement, aide financière jusqu'à \$100,000...

Voyez-vous, il rejoint la recommandation du Dr Stuart Smith, président du Conseil des sciences.

Le président de la MROC demande, en outre, au gouvernement provincial de subventionner de nouvelles installations consacrées à la technologie aux universités de Carleton et d'Ottawa, et «d'augmenter de façon exponentielle l'aide à la recherche par le biais de l'Institut de recherche d'Ottawa-Carleton.»

Rappelant le rôle de la haute technologie...

Monsieur le Président, le président de la Municipalité régionale, M. Andrew Haydon continue en disant:

... la création d'emplois, M. Haydon soutient que de tels programmes «sélectifs» pour Ottawa-Carleton permettraient «de catalyser l'énergie nécessaire pour que les industries de haute technologie atteignent la masse critique» nécessaire pour s'implanter et faire face à la concurrence.

Voilà l'objet: créer des emplois et l'expansion de notre industrie de haute technologie dans la région d'Ottawa-Carleton. Je pense que c'est valable. Je me demande ce que les députés d'Ottawa-Carleton, à savoir d'Ottawa-Ouest (M. Daubney), d'Ottawa-Carleton (M. Turner), de Nepean-Carleton (M. Tupper) vont faire dans ce dossier? Je me demande s'ils vont s'intéresser, eux, et se lever à la Chambre et soutenir qu'en fait nous exigeons, nous demandons qu'il y ait une coordination qui se fasse des niveaux fédéral, provincial et municipal et, probablement, régional afin que les leaders, les chefs de file puissent avoir l'assurance que le gouvernement fédéral est en mesure de coopérer avec tous ces agents économiques et ainsi stimuler, créer des emplois et faire en sorte que le secteur de technologie de pointe puisse, en collaboration totale, développer une industrie viable, une industrie qui nous est essentielle, une industrie qui va créer des «jobs», une industrie qui pour nous, d'Ottawa-Carleton en tout cas, monsieur le Président, a été un apport important à l'économie locale.

[Traduction]

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je voudrais également participer aujourd'hui au débat sur les amendements proposés par mon parti et le parti libéral. Ces amendements tendent à renforcer le projet de loi et à le rendre au moins un peu plus acceptable pour les Canadiens. A mon avis, ce projet de loi en général est une mesure rétrograde.

Je sais que le gouvernement actuel, comme le gouvernement libéral qui l'a précédé, a accepté, sans aucun examen critique, l'idée que l'investissement étranger est une excellente chose. L'histoire de notre pays, monsieur le Président, a certes prouvé que ce n'est pas forcément toujours vrai. La simple logique, monsieur le Président, veut que celui qui investit dans une entreprise espère en retirer plus que sa mise et nous avons pu constater au fil des années des sorties considérables de capitaux, qui ne sont rien d'autre que les intérêts et les dividendes découlant des investissements étrangers faits au Canada par le

passé. Les capitaux qui quittent le Canada sont plus élevés que ceux qui y arrivent.

En somme, nous creusons un trou et tentons d'attirer des capitaux étrangers pour le combler, mais ce faisant nous nous enfonçons davantage. A un moment donné, la somme que nous remettrons sera considérablement plus élevée que l'investissement étranger que nous aurons accueilli. Par conséquent, les députés néo-démocrates ont toujours estimé qu'il serait préférable de favoriser le droit de propriété des Canadiens et leur emprise sur notre économie. Malheureusement, le projet de loi à l'étude aujourd'hui va à l'encontre de ce principe.

Le premier amendement présenté par le parti néo-démocrate tente d'accroître le pouvoir du cabinet sur le ministre. Dans le projet de loi tel quel, le ministre et son agence seuls peuvent décider quelles acquisitions peuvent être autorisées. En d'autres termes, c'est le ministre qui décide s'il faut autoriser l'achat d'un organisme à caractère culturel, d'un centre de recherche ou d'une société énergétique par une agence étrangère.

● (1220)

Nous prétendons qu'il n'incombe pas uniquement au ministre qui détient ce portefeuille de prendre cette décision; le ministre des Communications (M. Masse), la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) et le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Siddon) devraient participer à la prise de décisions touchant leur propre domaine.

Nous estimons que le projet de loi dans sa version actuelle, accorde à l'agence et au ministre des pouvoirs trop étendus. Nous avons tenté d'être plus précis dans nos amendements, mais malheureusement ils ont été jugés irrecevables et tout ce qui reste est l'amendement actuellement à l'étude. Cet amendement a tout simplement pour objet de permettre au cabinet de donner à l'agence et au ministre une orientation générale en matière de politique.

L'amendement proposé par le parti libéral est également valable. Il vise à inciter l'agence à favoriser au maximum les investissements canadiens. Lorsque les députés ministériels nous ont expliqué cette mesure, ils ont dit pour la forme que les Canadiens devraient investir davantage dans les industries canadiennes. Et pourtant, nous avons constaté que presque rien n'est prévu dans le projet de loi pour obliger l'agence à prendre des mesures concrètes en vue de promouvoir les investissements par des Canadiens dans l'industrie canadienne.

Notre parti et le parti libéral ont essayé de proposer d'autres amendements plus précis visant à donner l'ordre à l'agence de favoriser les investissements canadiens, mais ces amendements ont été jugés irrecevables et il ne nous reste donc que ceux à l'étude aujourd'hui, dont l'objet est à la fois utile et important. A notre avis, le projet de loi devrait prévoir une disposition visant à charger l'agence d'inciter activement les Canadiens à investir dans leur pays.